

Communiqué de la BICICI

La BICICI informe qu'il est prévu que, conformément aux règles de gouvernance applicables, le Groupe BNP PARIBAS présente, dans les tout prochains jours, au conseil d'administration de la BICICI l'état d'avancement du projet de cession de sa participation dans la BICICI. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la revue stratégique annoncée par le Groupe BNP PARIBAS le 1^{er} avril 2022.

Par décision de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (avis n°193-2022/BRVM/DG), la cotation du titre BICICI a été suspendue ce 26 septembre 2022.

La BICICI procédera, aussitôt que possible, à l'information complémentaire du marché quant au déroulement de ce projet d'opération.

Fait à Abidjan le 26 septembre 2022

La Direction Générale